Logo et charte

Logos et charte de la Région Normandie

Retrouvez ici toute l'info sur le logo de la Région Normandie, consultez la charte graphique, téléchargez le logo dans ses différentes versions, faites une demande de Bon à Tirer à la direction de la communication…

Le logo de la Région Normandie

Le logo de la Région Normandie doit être présent sur tous les supports de communication et tous les événements dont elle est partenaire. Le visuel du logo illustre la dimension historique, dynamique et maritime de la région Normandie par la reprise du blason normand, avec les deux léopards d’or sur fond rouge, et par sa forme évoquant la voile gonflée d’un drakkar viking, symbole de conquête.

Logo et charte : mode d’emploi

Toute utilisation du logo de la Région Normandie doit faire l'objet d'une demande auprès de la Direction de la Communication, au travers de l’envoi d’un Bon A Tirer, adressé à l’adresse communication@normandie.fr.
L’utilisation du logo sur les supports de communication doit rigoureusement suivre la charte graphique, téléchargeable sur cette page.
Toute utilisation dans un cadre ou à des fins commerciales est proscrite.
Aucun document mentionnant ce logotype et ces blocs marques ne pourra être édité

sans l’accord préalable de la Direction de la Communication de la Région Normandie.

Faire une demande de reproduction du logo

Vous menez une action en partenariat avec la Région ou votre projet a bénéficié d'une subvention de la Région, comment faire pour apposer notre logo sur vos supports de communication (publications, sites internet, banderoles...) ?

- Téléchargez le logo au format de votre choix sur cette page
- Utilisez le logo en suivant rigoureusement les indications de la charte graphique
- Adressez un Bon à Tirer de votre support à la Direction de la Communication communication@normandie.fr

Communiquer sur une subvention accordée par la Région

Tout bénéficiaire de subvention régionale (association, entreprise, collectivité, etc.), à l’exception des particuliers et de certains dispositifs, doit mentionner le concours financier de la Région Normandie par une visibilité suffisante dans le respect de sa charte graphique. En cas de non-respect de ces obligations, le Conseil Régional pourra diminuer de 10% le montant de la subvention attribuée.

En savoir plus

Téléchargez la charte graphique de la Région Normandie

- Télécharger la charte graphique

Télécharger le logo

- Logo portrait au format ai
- Logo paysage au format ai
- Logo paysage au format jpg
- Logo portrait au format jpg

Contact

Direction de la Communication

communication@normandie.fr
02 31 06 98 55 / 02 35 52 56 82

Logos et charte de Millenium

Le logo Millenium doit être présent sur tous les supports de communication et tous les événements dont il est partenaire.

En savoir plus